

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-07

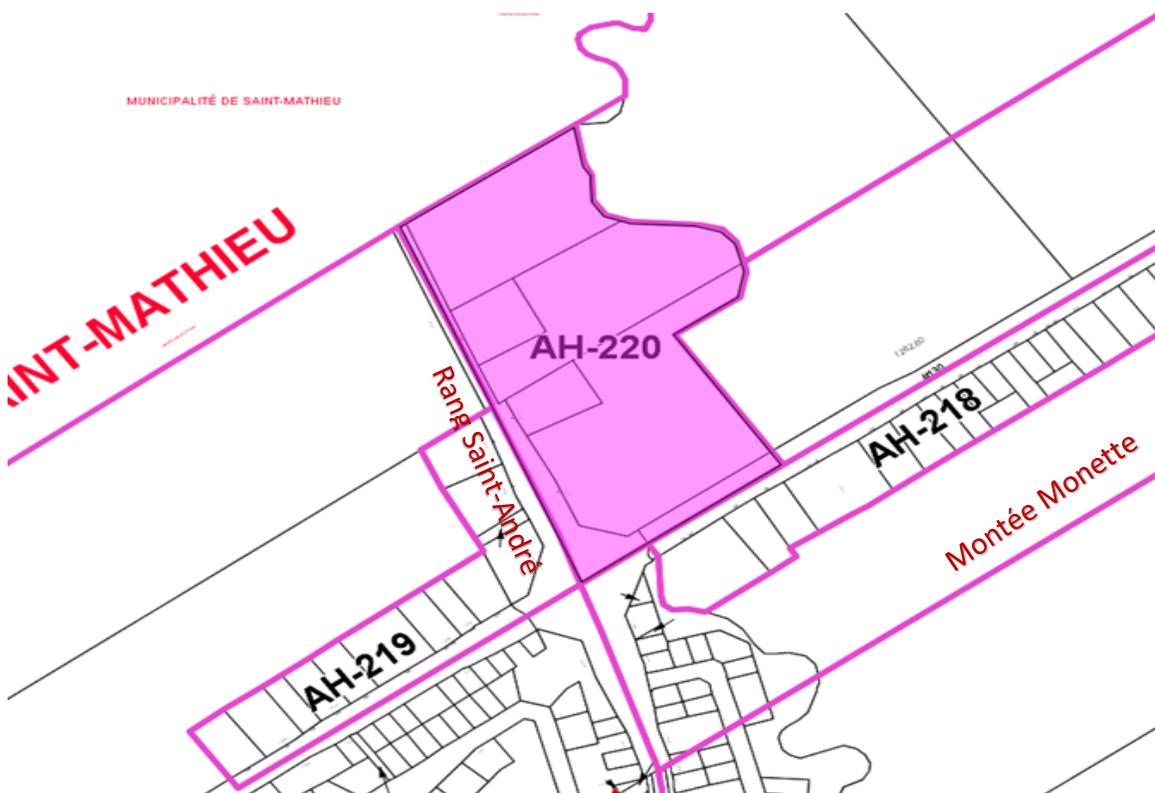
Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 501-07 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement.

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 12 juillet 2022, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 501-07 intitulé :

Règlement modifiant le règlement numéro 501 sur zonage et le lotissement afin de modifier les dispositions applicables aux :

- 1) **appareils utilitaires extérieurs ;**
- 2) **coefficients d'emprise au sol applicables pour les habitations contiguës dans la zone AH-220.**

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la Ville ([plan de zonage](#)) et plus particulièrement la zone AH-220. Le périmètre de cette zone est illustré au croquis suivant :



Cette zone se compose principalement des lots et numéros civiques suivants :

Zone concernée	Description
AH-220	ST ANDRE (RANG), Lot 2 714 144 ST ANDRE (RANG) #25 ST ANDRE (RANG), Lot 2 714 145 ST ANDRE (RANG) #29 ST ANDRE (RANG) #33

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **mardi, 2 août 2022, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 501-07 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, chemin Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.

Donné à Saint-Philippe, ce 13 juillet 2022



La greffière de la Ville
Manon Thériault, avocate